



Déclaration liminaire Comité Technique Local du 20 octobre 2014

Madame la Présidente,

Aujourd'hui se réunit un Comité Technique Local ayant à l'ordre du jour, la restructuration du réseau départemental.

Dans un contexte national extrêmement difficile, vous comprendrez que les annonces gouvernementales lors de la déclaration de politique générale du 1er Ministre, comme l'absence de réaction aux derniers propos du président du MEDEF, ne soient pas faites pour rassurer les personnels tant sur le devenir de leurs missions que sur les conditions dans lesquelles ils devront les exercer.

Le Syndicat F.O.-DGFIP n'accepte pas, en effet, que soit remis en cause publiquement le Statut Général de la Fonction Publique par une organisation patronale, sans qu'à aucun moment le chef du gouvernement, voire la Ministre de la Fonction Publique, ne réagissent et n'indiquent que le Statut, loin d'être un frein à la croissance, constitue la garantie de la neutralité du fonctionnaire et donc de l'égalité de traitement du citoyen.

Dans la mesure, en effet, où tout laisse penser que les conditions budgétaires de 2015 ne seront pas meilleures qu'en 2014, voire qu'elles seront pires, les agents de la DGFIP s'interrogent sur les moyens dont ils disposeront pour mener à bien leur mission de service public au quotidien.

Faut-il vous rappeler que depuis sa création la DGFIP a perdu plus de 14 000 emplois et que l'hémorragie va se poursuivre avec la suppression annoncée de 2000 emplois.

Les personnels en ont assez de devoir toujours être exemplaires sans que ne soit jamais reconnu le caractère prioritaire de leurs missions.

Le Syndicat F.O.-DGFIP soutient au contraire que la situation économique et sociale justifierait un renforcement des moyens de la Direction Générale des Finances Publiques sur toutes les missions qui sont les siennes.

Aujourd'hui comme l'an passé, nous sommes informés des opérations de restructurations de postes menées par la direction locale par la presse voire même les élus locaux.

Le Syndicat F.O.-DGFIP condamne ces suppressions ou fusions de postes ou de services qui s'accompagnent généralement de pressions hiérarchiques sur les agents concernés pour qu'ils demandent au plus vite une mutation quand ils ne sont pas tout simplement avisés qu'ils exerceront leurs fonctions dans un autre service la semaine suivante. Ces comportements, au mépris des règles statutaires et de gestion des personnels, sont la marque du peu de respect dans lequel on tient les agents.

Dans un tel contexte, les sarcasmes et les agressions verbales et physiques dont est chaque jour victime un nombre sans cesse croissant de collègues, créent une situation explosive dans les postes et services.

La Direction Générale (SPIB) a également voulu faire avaliser par les représentants du personnel une note de cadrage sur l'amplitude de l'ouverture au public des postes comptables avant de l'adresser aux directions locales.

Ce projet de la Direction Générale, qui était soumis pour information au CTR, est la pure illustration de ce que réclame le MEDEF dans le secteur privé : la négociation dans l'entreprise et non plus dans la branche d'activité. Pour ce qui concerne la DGFIP, elle veut donner un cadrage minimal des amplitudes d'ouverture et laisser aux directions locales les marges de manœuvre nécessaires pour faire comme elles le souhaitent avec ou sans l'accord des Comités Techniques Locaux.

Pourtant chacun sait pertinemment quelle est l'origine du mal. De suppressions d'emplois en suppressions d'emplois, l'accueil physique du public est devenu de plus en plus ingérable dans l'ensemble du réseau et davantage encore depuis la fusion. Cette situation intenable a déjà amené certaines directions locales à accepter des aménagements d'horaires d'ouverture à la demande des comptables et des agents.

Le Syndicat F.O.-DGFIP ne méconnaît pas ces difficultés et la dégradation des conditions de travail qu'elles entraînent, mais il considère que c'est une logique qui aboutit naturellement à la disparition totale du réseau rural. Cette analyse est confirmée par les propos tenus par les représentants de la DGFIP lors des tournées en inter-régions selon lesquels 850 postes comptables C4 seraient supprimés d'ici à 2018.

La Direction Générale propose ainsi que, dans les communes de plus de 10 000 habitants, l'amplitude minimum soit de 24 heures par semaine sur au moins 4

jours contre 30 heures sur 5 jours aujourd'hui. En revanche, les habitants des communes de moins de 10 000 habitants seraient traités comme des citoyens de seconde zone avec une amplitude minimale de 16 heures par semaine.

Ce n'est pas cette conception du service public républicain que défend F.O.-DGFIP, d'autant que ces propositions ne règlent rien en matière de conditions de travail, mais au contraire menacent l'existence du réseau.

En effet, les réductions d'horaires d'ouverture couplées à la disparition de postes comptables vont avoir un effet « tsunami » en concentrant sur moins de sites et moins de jours l'accueil des publics alors que rien ne permet d'envisager une embellie prochaine dans la situation économique et donc un reflux des problèmes sociaux quotidiennement traités par les services d'accueil de proximité.

L'expérience montre que les contribuables et les usagers continueront de venir aux accueils des Finances Publiques et que l'organisation proposée ne fera qu'empirer la situation des personnels.

F.O.-DGFIP a d'emblée fait connaître son désaccord aussi bien sur le fond que sur la forme de ce projet et a refusé de donner une quelconque caution à un démantèlement programmé du réseau des postes comptables.

En effet, le problème de l'accueil du public est récurrent depuis des années et F.O.-DGFIP a depuis longtemps dénoncé le manque de moyens en personnels comme en étant la source.

L'attitude de la Direction Générale signe en quelque sorte l'échec de la fusion, vendue par les politiques comme étant le moyen de mieux accueillir le contribuable et l'utilisateur.

Les élus FO DGFIP de la Haute Marne

Rachel Sugneau Laure Alentado Catherine Durand Jean-Marc Vannucci